

Comité des fêtes d'HERMEVILLE

Association loi 1901



35ème Vide-greniers extérieur

DIMANCHE 26 mars 2023 de 8 h à 18 heures

Arrivée des exposants sur la place de l'église à partir de 6 heures

Tout véhicule après déchargement, devra stationner sur le parking de Mme AUBOURG.
Merci de bien vouloir vous conformer à cette règle afin de faciliter l'accès aux autres exposants.

Comme chaque année, priorité aux Hermevillais et aux exposants fidèles.

Prix exposant : 2 € le mètre

Entrée visiteur : 1 €, gratuit pour les moins de quatorze ans.

Pour info. -> **Tarifs identiques depuis 2007.**

Pour tout renseignement, téléphonez à:

Mme HENRY

02 35 20 37 06

387 Route des Cordiers

76280 HERMEVILLE

Mme DERE

06 15 16 27 00

Ou mail vers cfhermeville@laposte.net

Bulletin d'inscription accompagné du règlement par chèque, à l'ordre du Comité des fêtes de Hermeville, soit aux adresses ci-dessus, ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, avant le 15 mars 2023.

Mme, Mlle, Mr

Adresse

Nombre de mètres Prix **2 € x** =

Votre N° de téléphone ou adresse Mail pour confirmer votre inscription

Photocopie de votre carte d'identité ou permis de conduire, ainsi qu'une attestation du lieu de domicile ; documents indispensables pour les organisateurs, sauf pour les exposants habituels, qui seront informés par annotation de notre part sur ce bulletin s'ils sont à jour.

➔ Le particulier s'engage à ne vendre que des objets personnels. La vente d'animaux est formellement interdite.

La réception du chèque officialisera votre inscription.

VIDE-GRENIERS DE HERMEVILLE

DIMANCHE 26 mars 2023 - de 8 h A 18 h

COMITE DES FETES

cfhermeville@laposte.net

Nom de l'exposant : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Adresse mail :

Pièce d'identité présentée :

Carte d'Identité n° ou Permis de Conduire n°

LISTE DES OBJETS A VENDRE (Désignation et nombre, grosso-modo)

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

S.V.P. à remplir recto / verso

DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE DE VENTE

35^{ème} Vide-greniers - 26 mars 2023

Monsieur le Maire

Je soussigné, Mlle Mme Mr
demeurant
Carte d'identité n° ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance
l'autorisation de vente temporaire sur le parking de l'église de HERMEVILLE,
le **dimanche 26 mars 2023, de 8 h à 18 h**, à l'occasion du vide greniers,
organisé par le Comité des fêtes de HERMEVILLE.

Je certifie sur l'honneur que je ne participe qu'à titre exceptionnel à cette vente libre et que je
n'ai pas participé de manière régulière à ce genre de manifestation, que les objets présentés à la
vente sont ma propriété et qu'ils ont été acquis de manière légale.

Ces objets sont précisés dans un INVENTAIRE COMPLET que je tiens à la disposition des
autorités compétentes (sur réquisitions de Monsieur le Maire, de ses représentants, de la
gendarmerie).

Le 2023

Signature de l'exposant

AUTORISATION DU MAIRE

Je soussigné LEMESLE Daniel Maire de Hermeville autorise
Mlle, Mme, Mr à vendre sur le parking
de l'église **le DIMANCHE 26 mars 2023 de 8 h à 18 h**,
à l'occasion du vide greniers,
à charge pour Mlle, Mme, Mr
de se conformer à toutes les prescriptions des lois et règlements concernant cette vente.

Le 2023

Signature du Maire